

Note de synthèse : Les violences sexuelles dans le sport

Introduction (enjeux dans l'absolu)

Pendant longtemps, le sport était considéré comme un domaine épargné par les problématiques de violences sexuelles systémiques, que l'on peut définir comme étant "toutes les situations dans lesquelles une personne cherche à imposer à autrui un comportement à connotation sexuelle"¹. Le champ sportif refusait d'admettre qu'il existait un tabou dans ce domaine. Les mécanismes institutionnels de mise au silence des victimes de violences sexuelles sont, pourtant, très présents dans le secteur sportif.

Enjeux spécifiques

En France, malgré un premier procès sanctionnant plusieurs agressions sexuelles de lanceurs de marteaux contre deux de leurs coéquipières de l'équipe de France (1991) et d'autres prises de parole de victimes (notamment celle d'Isabelle Demongeot en 2007²), il faut attendre la publication d'*Un si long silence* de Sarah Abitbol³, une ancienne patineuse de haut niveau, en janvier 2020 pour enfin comprendre l'ampleur du phénomène avec l'explosion du #MeTooSport et la vague de témoignages qui l'a accompagnée.

Fin décembre 2021, la cellule ministérielle qui a été créée en 2020 et qui recueille les signalements de violences sexuelles dans le sport, compte plus de 600 signalements : 97% des agresseurs sont des hommes et 54 fédérations sont impliquées. C'est donc un phénomène de masse qui concerne tous les sports. La plupart des victimes sont de jeunes filles mineures mais des garçons et des hommes sont aussi touchés : la vision très virile de l'homme sportif rend davantage tabou leur prise de parole⁴.

Le sport est un univers fortement empreint de sexisme dans lequel les codes de la masculinité et de la virilité sont extrêmement dominants et ancrés dans les pratiques : ces codes sont notamment véhiculés par les institutions sportives reproduisant des stéréotypes genrés et sexistes. Le sport a été construit par et pour les hommes en écartant d'office les femmes de la pratique. Par ailleurs, même dans des sports largement féminisés, les stéréotypes de genre sont aussi extrêmement puissants : les filles et les femmes exerçant ces sports (mais également certains sports dits "masculins") sont sur-sexualisées⁵ et sont poussées à surinvestir leur féminité. De plus, le corps dans le sport est vu comme un instrument au service de performances, il n'est qu'une variable confiée à l'entraîneur pour la réussite (le rapport à la douleur est complètement différent d'un individu non-sportif). Le corps est aussi particulièrement soumis aux mécanismes sexués de discrimination puisqu'il est pensé comme naturel et non comme le produit d'interactions sociales et culturelles.

¹ Site du Ministère des Sports et des JOP : <https://www.sports.gouv.fr/violences-sexuelles-54>

² Demongeot, Isabelle, *Service volé*, Neuilly-sur-Seine, Michel Lafon, 2007

³ Abitbol, Sarah *Un si long silence*, Plon, 2020

⁴ Voir Boueilh, Sébastien *Le colosse aux pieds d'argile*, Michel Lafon, 2020

⁵ Voir les scandales sur les tenues des sportives

aw

C'est plus que ça!

Les mécanismes d'emprise sont aussi particulièrement forts dans le cas du sport puisque l'agresseur est (la plupart du temps) l'entraîneur ou le coéquipier de la victime. La proximité agresseur-victime explique aussi le tabou autour des violences sexuelles dans le sport. Le sport (*a fortiori* de haut niveau) est un secteur assez fermé, qui fonctionne avec l'interconnaissance : c'est aussi ce qui explique les phénomènes de protection des agresseurs, notamment si ce sont des personnes connues ou reconnues dans le champ sportif (de grands sportifs, de grands entraîneurs avec des palmarès importants) : ils sont dotés d'un fort capital symbolique, les rendant, au moins en apparence, intouchables dans leur statut.

13

Freins et leviers

- Les institutions : les violences sexuelles dans le sport étant systémiques, une partie de la solution se trouve dans l'actuel problème. Les institutions sportives étant elles-mêmes genrées et sexistes, elles véhiculent des politiques *genderblind*, et pour certaines, diffusent la culture du viol, imposent le silence aux victimes et protègent les agresseurs. Le mouvement sportif français et international se compose de différents types d'institutions (clubs, antennes régionales, fédérations nationales, structures sportives de haut niveau, organisations nationales, européennes et internationales, Ministère des Sports et des JOP) : toutes peuvent être des leviers pour lutter contre les violences sexistes et sexuelles dans le sport si les acteur·rice·s les transforment.
- Les associations de lutte contre les violences sexuelles qui font déjà des ateliers de sensibilisation à ces questions notamment dans les structures d'excellence sportive (INSEP, CREPS) sont également un possible levier (Colosse aux pieds d'argile par exemple).

oui mais un peu aggr. ?!

Quid des STAPS?! Des médecins du sport?!

Quelques recommandations

- Mener des études d'ampleur : recours à une enquête statistique au niveau national pour quantifier et mieux connaître le phénomène mais aussi à des démarches sociologiques, psychologiques, criminologiques, géographiques, d'action publique et de tout autre secteur qui pourrait améliorer la connaissance des violences sexuelles dans le sport.
- Une systématisation des cellules de lutte contre les violences sexuelles au sein de toutes les institutions sportives.
- L'éducation et la prévention aux violences sexuelles dans ce milieu (des sportif·ve·s aux encadrant·e·s) avec une mise en place d'ateliers de sensibilisation dès le plus jeune âge accompagnée d'un recul critique sur l'efficacité et la réception de ces ateliers.
- La féminisation de ce champ à tous les niveaux de la pratique : les fonctions dirigeantes, la prise en charge de l'entraînement, l'accompagnement médical => le sport doit être féminisé dans tous les corps de métier (le but étant de rompre avec un univers d'entre-soi homosexué).

3

- Une prise en charge réelle des victimes qui passe par leur écoute et un soutien psychologique déployé systématiquement à leur demande.
- Penser les politiques sportives pour qu'elles ne soient plus *genderblind* (nous pouvons penser notamment aux méthodes de sélection en équipe nationale qui peuvent compromettre la prise de parole d'une victime qui pourrait se taire par peur d'être écartée de la sélection).

malade
15

Pour approfondir

- Jolly, Anne, et Décamps, Greg. « Les agressions sexuelles en milieu sportif : une enquête exploratoire », *Movement & Sport Sciences*, vol. no 57, no. 1, 2006, pp. 105-121.
- Site du Ministère des Sports et des JOP à propos des violences sexuelles : <https://www.sports.gouv.fr/violences-sexuelles-54>.
- Abitbol, Sarah *Un si long silence*, Plon, 2020.
- Film : Favier, Charlène (Réalisatrice), *Slalom*, Mille et une productions, 2020.
- Barbusse, Béatrice *Du sexisme dans le sport*, Anamosa, 2022.
- Luneau-Daurignac, Pierre-Emmanuel, *L'entraîneur et l'enfant. Les abus sexuels dans le sport*, Seuil, 2021.

Bien - Vous n'allez pas dans l'analyse des sports de cet espace social (et notamment les injures féminines) qui font partie de l'analyse - Aux niveaux des centres et des fédérations de préformation et des médiums sont sans-pensées

1515